

## Subventions à des associations sportives

**M. l'Adjoint BONTEMPS, Rapporteur** : La Commission des Sports, réunie le 18 novembre 2008, propose la répartition des subventions suivantes :

### 1. Programme «Manifestations sportives» et «Subventions exceptionnelles»

* ASPTT Athlétisme : Corrida 2008	1 000 €
* Amicale Cycliste Bisontine Aide à l'acquisition d'un véhicule - acompte	3 300 €
* La Décoche Bisontine (tir à l'arc) Aide au démarrage - achat de matériel	820 €
* Olympique Bisontin Participation déplacement école de rugby match équipe de France Stade Bonal	900 €
* Association des Chercheurs en Socio-Histoire du Sport Organisation des Jeudis de l'Education et Insertion du Sport	500 €

La dépense totale, soit 6 520 €, sera imputée sur les crédits inscrits en 2008 - chapitre 65.40.6574.4822/20300.

### 2. Programme «Sport de Haut Niveau»

Ligue de Franche-Comté de Tennis - Open de Besançon	25 000 €
---	----------

La dépense totale, soit 25 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits en 2008 - chapitre 65.40.6574.4824/20300.

### 3. Programme «Animations Sportives»

Profession Sport 25 pour le Comité Départemental de Boxe - aide à l'emploi d'un animateur :	1 700 €
Participation des clubs à Vital'Sport Toussaint 2008 :	
- ASEB :	600 €
- Roche Canoë-Kayak :	600 €
- Entre Temps :	500 €
- Ligue de Full Contact :	375 €

La dépense totale, soit 3 775 €, sera imputée sur les crédits inscrits en 2008 - chapitre 65.40.6574.4825/20300.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte ces propositions d'attribution.

*Récépissé préfectoral du 16 décembre 2008.*